



# DRAHTHAAR CLUB DE FRANCE

Affilié à la Société Centrale Canine

## Régionale d'Élevage

Visitez notre site :



### DIMANCHE 19 JUILLET 2026

## A Saint Georges de Reneins (69)

Rendez-vous chez M. FAUSSURIER - R.N. 6 - 69830 Saint Georges de Reneins

**Jury pressenti :**

**R.E. : M. Jean-Pierre DUVERNE**

**T.A.N. : examinateur du club**

**Renseignements :**

**M. FAUSSURIER**

**R.N. 6 - 69830 Saint Georges de Reneins**

**06 07 08 93 64 / 06 30 63 99 27 (laisser un message) - mariepaul.faussurier@orange.fr**

#### EXPOSITION EN EXTÉRIEUR

Chaque propriétaire de chien doit être muni de la carte ICAD, du passeport ou du carnet de santé à jour de vaccinations. Il est exigé pour tous les chiens venant de l'étranger et de départements infectés un certificat de vaccination antirabique modèle CERFA n°50-4318 ou 50-4319 attestant que la vaccination est à jour.

Une entrée au salon sud tradition offerte pour chaque conducteur de chien, les accompagnants devront prendre leur propre billet (<https://sudtraditions.fr/billetterie/>)

#### CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

**LE 3 JUILLET 2026 (date de réception du courrier)**

**LE 5 JUILLET 2026 SUR [CEDIA.FR](https://www.cedia.fr)**

REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES ENGAGEMENTS EN CAS D'ANNULATION DU CLUB DE RACE



Règlement complet des expositions sur le site de la SCC : <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



# Exposition Régionale d'Élevage – ST GEORGES DE RENEINS (69)

## Dimanche 19 Juillet 2026

(UNE SEULE FEUILLE PAR CHIEN - UN CHIEN PAR FEUILLE) à adresser avant le 3 juillet 2026 (date de réception) à CEDIA - Drahthaar RE69 - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM (ou engagement sur internet: cedia.fr)

Nom du Chien / Name of Dog: \_\_\_\_\_

LOF / Registration No: \_\_\_\_\_ Identification / Tatoo or Chip ID: \_\_\_\_\_

Néle/Bornthe: \_\_\_\_\_ Sexe/Sex:  Mâle/Dog  Femelle/Bitch

Couleur \_\_\_\_\_ Poil \_\_\_\_\_ Taille \_\_\_\_\_

Nom du Père / Name of Sire: \_\_\_\_\_

Nom de la Mère / Name of Dam: \_\_\_\_\_

Nom du Producteur / Name of Bredder: \_\_\_\_\_

Les chiens doivent être obligatoirement engagés au nom du propriétaire / Dogs must be hired in the name of the owner

Nom du Propriétaire: Name of Owner: \_\_\_\_\_

Adresse / Address: \_\_\_\_\_

Code Postal / ZIP: \_\_\_\_\_ Ville / City: \_\_\_\_\_

Tél. / Phone: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

### Participation aux frais d'organisation

Clôture des engagements le 3 juillet 2026

|   | Adhérents | Non Adhérents |
|---|-----------|---------------|
| Participation à la Régionale (chaque chien) | 30 €      | 44 €          |
| Confirmation pour chien engagé              | Gratuit   | Gratuit       |
| T.A.N (de 6 à 36 mois)                      | 28 €      | 43 €          |
| Confirmation seule                          | 15 €      | 30 €          |
| <b>TOTAL</b>                                |           |               |

Pour toute nouvelle adhésion, contactez M. HOUILLON Philippe :  
55 bis rue Hoche - 28100 Dreux  
casamacce@sfr.fr- 06.62.39.75.88

### Classes dans lesquelles le chien peut être engagé

- Intermédiaire (15-24 mois) \_\_\_\_\_
- Ouverte (≥ 15 mois) \_\_\_\_\_
- Travail + justificatif (≥ 15 mois) \_\_\_\_\_
- Champion + justificatif (≥ 15 mois) \_\_\_\_\_
- Baby (4-6 mois) \_\_\_\_\_
- Puppy (6-9 mois) \_\_\_\_\_
- Jeune (9-18 mois) \_\_\_\_\_
- Vétéran (≥ 8 ans) \_\_\_\_\_
- Couple avec: \_\_\_\_\_
- Lot d'Affixe avec: \_\_\_\_\_
- T.A.N.: \_\_\_\_\_
- A Confirmer: \_\_\_\_\_

TOTAL

### Règlement :

- Chèque à l'ordre du  
Drahthaar Club de France
- Virement bancaire :

IBAN : FR76 3000 4017 7100 0100 1749 331

BIC : BNPAFRPPBVS

Référence virement :

Joindre obligatoirement :

- Pour les engagements par courrier, joindre la carte d'identification par tatouage ou par transpondeur (en l'absence de ces derniers documents, le chien ne sera pas engagé à l'exposition).
- Pour les engagements par CEDIA, joindre la carte d'identification par tatouage ou transpondeur par mail à : expo@cedia.fr

Chaque propriétaire de chien doit être muni de la carte ICAD, du passeport ou du carnet de santé à jour de vaccinations. Il est exigé pour tous les chiens venant de l'étranger et de départements infectés un certificat de vaccination antirabique modèle CERFA n°50-4318 ou 50-4319 attestant que la vaccination est à jour.

L'accusé de réception vous sera envoyé au plus tard 8 jours avant la date de l'exposition.

## ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements sur cette feuille. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses, et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucun organisme non reconnu par la FCI. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à

le

Signature du propriétaire